

**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 18 mai 2026

L'an deux mille vingt-six et le dix-huit mai à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 11 mai s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Sylvain HAGER, Président.

Délégués titulaires :

Mesdames AMEN-LORENTE Marie, AZEMA-CARLES Emmanuelle, CONSTANTIN Corinne, FIS Cathy, GABAUDE Chantal, GIL Martine, JOURDAN Guylaine, MILHAU Sylvie, PALAU Geneviève, PALOMARES Alba, VIALA Angélique, ZELINDRE Monique.

Messieurs BARTHES Daniel, BATALLO Alain, BENEZECH Mathieu, BLANQUEFORT Jean, BOSCH Alain, BOUDAL Hervé, BUCHACA Alain, CASTAN Francis, CRISTOL Bruno, DESCHAMPS Guillaume, DURO Alain, FARENC Michel, FOREZ Daniel, GALTIER Daniel, GAYSSOT Lionel, GHORRA Nicolas, GROUSELLE Didier, HAGER Sylvain, IZARD Julien, LACAN Thierry, LAPANOUSE Philippe, PLANÇON Jacques, ROMERO Jacques, ROUGEOT Pierre-Jean, ULMER Jean-Michel, VICENTE Gilles.

Absents : CEBE Sylvie, GARCIA-CORDIER Marie, GUITTARD Jean-Michel, RIES Joël, ROQUE Thierry, SIMO-CAZENAVE Jean-Pierre, VERLET Eric,

Suppléants : M. Jean – Baptiste GELLY représentant M. Joël RIES
Mme Monique CROS, M. Jean-Michel AVARGUEZ, M. Fabien SCHURRER.

Monsieur GUITTARD Jean-Michel donne procuration à Monsieur HAGER Sylvain
Monsieur VERLET Eric donne procuration à Monsieur LAPANOUSE Philippe
Madame CEBE Sylvie donne procuration à Madame ZELINDRE Monique

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.
Monsieur GAYSSOT Lionel est désigné secrétaire de séance

122-2026 Lancement consultation Conception, signalétique et jalonnement sections cyclables

Le fonds d'accélération de la transition écologique « Fonds vert » s'est doté en 2025 d'une action de financement de projets inscrits dans les PCAET adoptés avant le 1^{er} mars 2025.

Les projets identifiés dans l'axe B du PCAET des Avant-Monts – mobilité et transports - font l'objet d'un accompagnement spécifique et de financement dans le cadre du Fonds Vert, notifié le 30 octobre 2025.

Des aménagements sécurisés, de la signalétique et du jalonnement de sections cyclables sur le territoire intercommunal, s'appuyant notamment sur les axes prioritaires identifiés dans le Schéma Directeur Cyclable des Avant-Monts, sont prévus. Ces itinéraires bénéficient de l'accompagnement spécifique des services sécurité routière/ pôle routes et mobilités du Département, dans le cadre de la convention Hérault mobilités inclusives et solidaires (2023-2028).

Cette opération comprend :

- La conception de la signalétique
- La fabrication des supports de signalisation
- La fourniture des équipements nécessaires
- La pose et l'installation sur site

Afin de mener à bien cette opération, il convient de lancer une consultation en vue de désigner un prestataire spécialisé, la procédure de consultation sera engagée conformément aux dispositions du Code de la commande publique.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** le lancement d'une consultation pour la réalisation, la fourniture et la pose de signalétique et de jalonnement cyclable sur le territoire intercommunal.
- **AUTORISE** le président à engager la procédure de consultation correspondante, à signer tous les documents afférents à cette procédure ainsi que le marché à intervenir.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

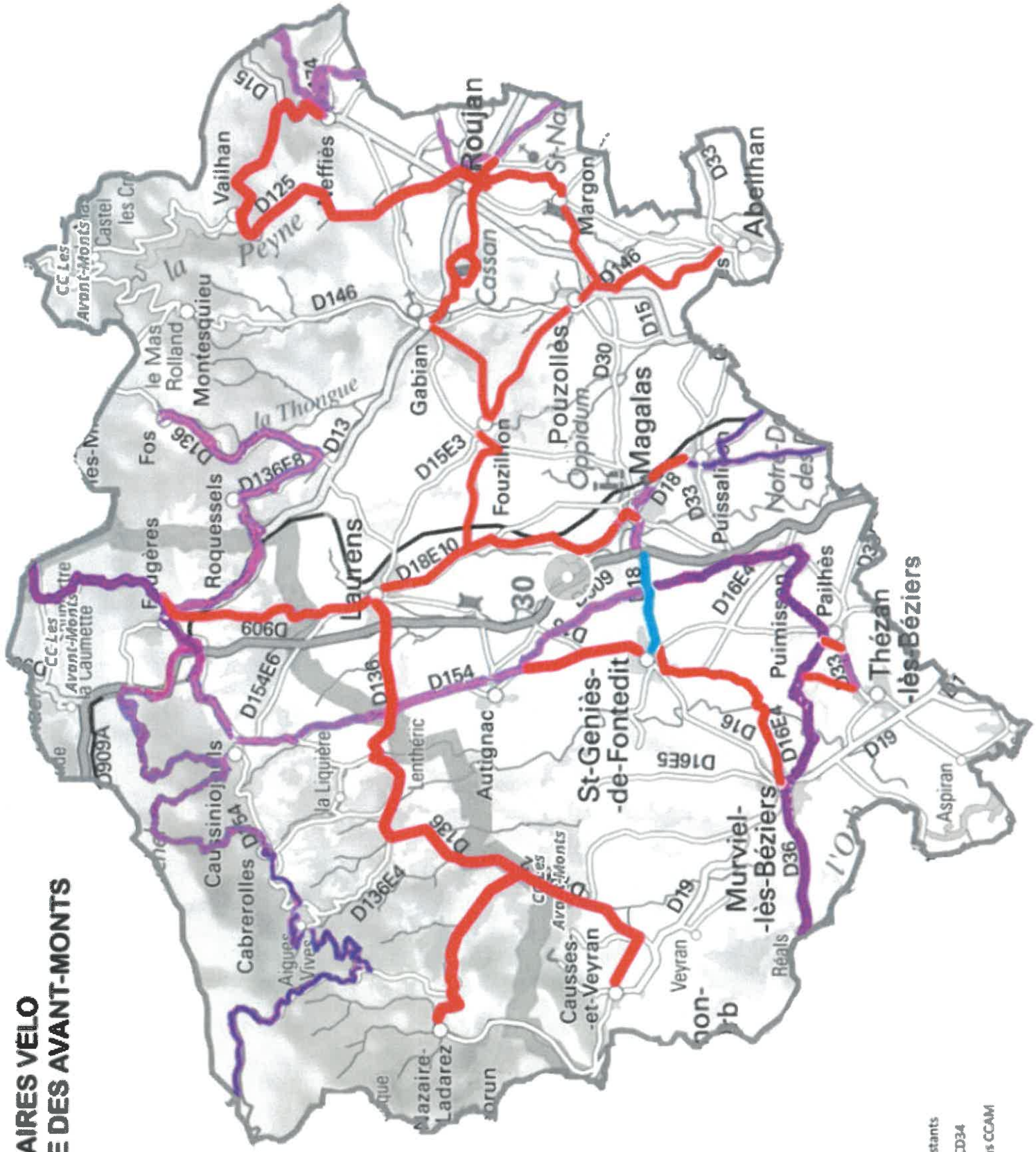
LE PRÉSIDENT,

LE SECRETAIRE DE SÉANCE,



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned to the right of the President's signature area.

LES ITINÉRAIRES VELO TERRITOIRE DES AVANT-MONTS



- Légende :**
- Itinéraires existants
 - Projet étude CD34
 - Projets liaisons CCAM